

Le Club Business 06 se penche sur le commerce intra-muros

Les acteurs du développement économique local ont écouté, hier, avec intérêt les pistes de réflexion avancées par le maire de Grasse pour accroître l'attractivité du centre historique

Le rendez-vous est désormais bien ancré. Le troisième mardi de chaque mois, la section grasseoise du Club Business 06 réunit une cinquantaine d'acteurs économiques de l'ouest du département pour un déjeuner d'affaires. En l'occurrence au Golf Country Club de Saint-Donat. Avec un objectif prioritaire clairement affiché : étoffer son carnet d'adresses. Pour remplir ses bons de commandes ! Pour chaque cadre ou patron présent, c'est l'occasion de présenter son activité dans un cadre moins formel.

À chaque rencontre, encadrée par la présidente du territoire du Pays de Grasse Stéphanie Aufrère, un nouveau thème est abordé. Hier, c'est Jérôme Viaud qui était convié à évoquer une problématique qui le concerne au plus haut point, en sa qualité de président de la CAPG et surtout de maire de Grasse : « *Cœur de ville, comment résister au littoral et au développement des surfaces commerciales ?* ».

En préambule, Emmanuel Gaulin, le président du Club Business 06, rappelait un contexte préoccupant : « *Dans le département, 230 000 m² de nouvelles surfaces commerciales sont en cours de construction, et 190 000 m² sont prévus d'ici 2020.* » Une explosion de surfaces commerciales de plus de 2 000 m² chacune en

périphérie de villes à suivre de près, car « *l'écart des prix entre la grande distribution de périphérie et le petit commerce, de l'ordre de 15 % auparavant, a chuté à 5 %. Elle est moins attractive aujourd'hui.* »

« *La grande distribution crée bien sûr des emplois, concède Emmanuel Gaulin mais elle concurrence directement le commerce de proximité.* » Dernier facteur à prendre en compte, le boom de la vente en ligne, qui menace directement l'avenir du commerce intra-muros.

Augmenter l'offre commerciale dans le centre

Avant de développer son analyse, Jérôme Viaud a convié les membres du CB06 à participer, à la villa Fragonard, à de futures rencontres thématiques, « *autour d'un "think tank" [laboratoire d'idées] pour créer des partenariats, un maillage départemental pour avancer, lancer de nouveaux projets.* » Issu lui-même du monde de l'entreprise, où il a commencé dans le bassin grasseois en 1999, après un BTS de gestion de PME et PMI, le premier magistrat semblait dans son élément, hier.

Selon lui, pour le centre historique, dans un contexte économique difficile, « *il faut*



Une cinquantaine de cadres et chefs d'entreprises du pays grasseois et de l'ouest du département étaient invités hier à participer à un déjeuner d'affaires orchestré par le président du Club Business 06 Emmanuel Gaulin (ci-dessus, à la droite du maire). Jérôme Viaud y a martelé que le renouveau du centre historique devra passer par l'arrivée de grandes enseignes.



(Photos Gilles Traverso)

impérativement apporter davantage d'offre commerciale, seul levier pour augmenter la fréquentation. (...) et l'attractivité d'un bassin de vie riche de 100 000 habitants. » Le maire est ensuite revenu sur des opérations menées avec succès comme le marché nocturne estival, la gestion de parkings rénovés en régie. Puis il a évoqué le challenge de complexe Martelly, « *avec sa galerie marchande regroupant de grandes enseignes nationales, ses six salles de cinéma (en négociation avec UGC, notamment), une grande brasserie...* ». Selon le premier magistrat, Mar-

telly doit être livré avant 2020, « *mais ne doit presque rien coûter à la ville. En contrepartie, les opérateurs pourront construire des logements.* »

Puis il a évoqué le lancement d'un parfum grasseois par LVMH, une rencontre avec le directeur de Sephora France... et sa volonté de faire de Grasse une vraie ville universitaire, avec des logements dédiés, des soirées étudiantes « *pour que la ville soit animée, vivante. Il n'y a rien en la matière aujourd'hui !* »

THOMAS PEYROT
tpeyrot@nicematin.fr

« La périphérie de la ville assez développée »

Selon le maire, « *l'arrivée de nouveaux centres commerciaux risque de perturber les équilibres. Les CDAC (commission départementale d'aménagement commercial), la CCI et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) dont je suis président, devront être vigilants.* » Jérôme Viaud préconise « *d'anticiper en terme d'aménagements routiers, de transports en commun, pas seulement sur le plan intra-*

communal mais avec l'ensemble des communautés d'agglomérations. Les Autorités organisatrices de transport urbain (AOTU) doivent pouvoir, comme avec la carte Orange à Paris, proposer un titre et un tarif unique, de Saint-Auban à Cannes. » S'il se réjouit qu'une offre commerciale soit enfin fixée au sud (Axe 85, Leclerc, Auchan), l' élu considère que « *cette périphérie est assez développée.* »